

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin,	Poste.
6 — 37 — —	Direct.
9 — 04 — —	Omnibus.
4 — 35 — —	soir, Express.
7 — 11 — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 52 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
4 — 54 — —	soir, Direct.
5 — 47 — —	Omnibus.
9 — 57 — —	Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Le succès de l'opposition à Paris a frappé le public. Un moment on a cru voir dans ce fait une manifestation d'une certaine gravité. Mais l'inquiétude n'a pas tardé à se calmer, et la réflexion, aidée de l'éclatant succès du gouvernement dans les provinces, a bien vite dissipé les appréhensions.

Au fait, que s'est-il passé et quelle a été la cause réelle du succès de l'opposition ? Paris, devenu si riche, si prospère et si magnifique depuis l'Empire, était-il mécontent ? Paris était-il agité ? avait-il un moment cessé de manifester et sa reconnaissance et sa sympathie envers l'Empereur ? Y avait-il enfin quelque part trace ou raison d'un mécontentement dans Paris ? Non, mille fois non.

C'est au milieu des circonstances les plus favorables que Paris a voté à une grande majorité, la liste de l'opposition, sous l'influence de journaux coalisés ; car, il faut le reconnaître, c'est la presse de Paris qui a fait les élections de Paris.

Nous n'examinerons pas par quelles causes les journaux qui ont fait l'élection, c'est-à-dire le *Siècle*, l'*Opinion nationale* et la *Presse*, si étrangement secondés par la France, ont été déterminés à se coaliser avec le *Journal des Débats*. Nous ne chercherons pas à savoir pourquoi, au moment de la lutte, le gouvernement s'est vu privé de forces plus naturellement rapprochées de lui dans une pensée de progrès libéral, que rattachées aux ennemis

de l'Empire par une pensée de lutte et d'opposition. Ce que nous voulons remarquer seulement, c'est que les journaux démocratiques qui ont fait l'élection ne sont pas hostiles au principe du gouvernement. Qu'ils aient raison ou non de s'inspirer de la bienveillance dont les *Cinq* ont été l'objet et des encouragements donnés à certaines candidatures par des amis du gouvernement, ces journaux étant, en réalité, partisans de l'Empire, on ne saurait considérer le vote de Paris comme un acte d'hostilité à l'Empire. Voilà le fait considérable qui résulte de la manière dont les élections se sont faites à Paris.

Quant à l'ensemble du pays, il a parlé d'une manière décisive. Les partis représentés par les noms les plus significatifs ont été vaincus avec éclat sur presque tous les points du territoire.

Terminons par un rapprochement et par un chiffre. La dernière assemblée renfermait sous la direction de M. Jules Favre, d'une part, de MM. Keller et Anatole Lemercier de l'autre, une opposition de trente membres que le gouvernement a dû combattre ouvertement dans les élections. Dans la nouvelle Assemblée, sous leurs chefs divers, MM. Berryer, Thiers et Jules Favre, les oppositions réunies compteront moins de 20 membres.

Outre un certain nombre de candidats amis du gouvernement, mais se présentant en concurrence des candidats officiels, les diverses oppositions coalisées ont porté 178 candidats qui se répartissent ainsi :

Appartenant aux différents partis démocra-

tiques	96
Représentant le régime de 1830	55
Appartenant aux nuances de l'extrême droite	27
	—
	178

On lit dans la *Presse* :

Dans la 2^e circonscription, M. Thiers, — qui n'a été élu ni à Marseille ni à Valenciennes, — ne l'a emporté sur M. Devincq que de 1,268 voix ; il n'a eu que 585 voix de plus que la majorité absolue ; sans l'énergique concours que lui ont prêté les trois journaux le *Siècle*, la *Presse* et l'*Opinion nationale*, en l'admettant sur leur liste, évidemment M. Thiers n'eût pas été élu. Nous sommes donc fondé plus que jamais à dire que c'est l'illustration de l'orateur et de l'historien, et non l'opinion de l'ancien ministre du roi Louis-Philippe, qui l'a emporté.

EMILE DE GIRARDIN.

AFFAIRES DE POLOGNE.

Le *Times* constate, dans son numéro du 9 juin, la puissance de l'insurrection polonaise et son extension aux anciennes provinces polonaises qu'on voudrait faire considérer comme russes. Il reconnaît la nécessité d'une intervention diplomatique de toute l'Europe. Il ne croit pas que le czar puisse accepter de bon gré la proposition de lord Ellenborough. Un roi de Pologne, même un Romanoff, fût-il dans la position du vice-roi d'Egypte vis-à-vis du Sultan, deviendrait polonais. Le *Times* voudrait que la diplomatie se hâtât pour arriver à une solution. — Havas.

On lit dans le *Botschafter* :

L'accord des puissances occidentales relativement aux démarches à faire pour la Pologne, est aujourd'hui parfait. La question des conférences est en même temps fort avancée. La France consent à laisser traiter les affaires de Pologne par une conférence des huit puissances signataires de l'acte final de Vienne, ce qui permettrait de renouer directement les négociations actuelles à cet acte final. On ne doute pas de l'adhésion de l'Autriche.

La *Presse* de Vienne publie la même communication. — Havas.

Cracovie, 8 juin, 6 h. du soir. — Un corps de 5,000 gardes, envoyé de Saint-Petersbourg, est en marche sur le royaume. Un convoi transportant 600 soldats russes sur le chemin de fer de Lithuanie a déraillé par suite des dégâts causés par les insurgés, 500 hommes ont péri.

Kononowicz a été fait prisonnier par les Russes, mais son détachement n'a nullement été dispersé. En Podlachie, la levée est générale. Tout homme de 18 à 35 ans est appelé sous les drapeaux. Les paysans affluent dans les camps des insurgés. — Havas.

Des lettres particulières de Saint-Petersbourg annoncent que le conseil municipal de Moscou a décidé la formation d'une milice communale. Plusieurs milliers d'habitants se sont déjà fait inscrire dans les deux premiers jours. On croit que cet exemple sera suivi dans les autres grandes villes de l'empire.

Le prince Scherbatoff, maire de Moscou, se trouve en ce moment à Saint-Petersbourg pour

FEUILLETON.

LE DERNIER AMOUR.

(Suite.)

Tout en écoutant, les deux hommes avaient échangé un salut contraint. Ils s'envisageaient froidement. De leurs regards s'échappaient de sinistres éclairs. Il y avait comme une menace dans leur attitude. Un observateur pénétrant eût toutefois surpris une différence dans les deux hostilités. Flavien montrait plus de dédain, Pascal plus d'averlissement. Le premier s'étonnait impertinemment qu'on lui préférât un tel rival. Le second s'irritait en songeant qu'un jeune homme si accompli allait peut-être lui arracher son trésor.

Après quelques minutes de silence pendant lequel l'un et l'autre affermissent leur esprit ébranlé, Flavien répliqua d'un ton aimé :

— Non ! il n'est pas trop tard, si M. Kersaint, comprenant que mes droits dominent les siens, renonce de lui-même à une union pour laquelle certaines convenances ne sont pas, selon moi, suffisamment respectées.

Pascal sentit son cœur se contracter avec violence. Il

eut envie d'étrangler l'insolent. Mais Mme Angèle ayant deviné ce qui se passait en lui, lui serra la main. Sous cette pression sympathique il se calma.

— Micheline est toujours la maîtresse de disposer de sa vie, répondit-il. Quant à moi, monsieur, je ne renoncerais jamais, de mon propre mouvement, à un mariage dont la perspective me rend mille fois plus heureux que je ne saurais l'exprimer.

— Vous ignorez donc, monsieur, quel mobile a déterminé le consentement que vous avez obtenu ? Eh bien ! sachez-le, c'est la reconnaissance. Micheline se sacrifie pour payer les services rendus. Or, un honnête homme n'accepte pas un sacrifice en échange d'un bienfait !

Il ne fallut rien moins cette fois que le regard suppliant de Micheline pour apaiser la colère causée à Pascal par cette nouvelle provocation.

— Eh ! que m'importe votre opinion ! répliqua-t-il avec effort. Je n'écoute et ne respecte que la volonté de celle qui a le droit de prononcer entre nous. Je le répète donc : elle est libre et peut revenir de son plein gré sur sa détermination.

— Parlez, Micheline ! s'écria Flavien. N'hésitez plus ! Avouez à M. Kersaint que nous nous aimions depuis l'enfance ! qu'une séparation de deux ans n'a pas affaibli le sentiment qui nous anime ! qu'il n'y a pas de bon-

heur pour nous hors de notre amour ! que pour toutes ces raisons, si légitimes, si impérieuses, vous vous décidez à reprendre une promesse imprudemment engagée ! Si vous faites cette déclaration, votre bienfaiteur, n'en doutez pas, sanctionnera par son approbation le vœu sincère et résolu de votre cœur !

— Oui, prononcez, Micheline. J'attends votre arrêt.

Et Pascal s'appuyait chancelant contre un des étais de la tonnelle.

Micheline posa sa main sur sa poitrine pour en contenir les battements. Puis elle répondit d'une voix accentuée :

— Je ne changerai rien à ce qui est convenu. C'est dans toute ma liberté que je renouvelle ici l'engagement déjà contracté par moi. Je n'ai qu'une parole, et je la tiens.

Un regard sombre et glacé répondit à cette déclaration. Après quoi, Flavien s'éloigna d'un pas ferme et d'un air hautain.

En dépit de lui-même, cependant, deux larmes avaient jailli de son cœur ulcéré ; elles s'étaient suspendues à ses paupières. Micheline les avait aperçues et elle avait frissonné.

XIV.

Kersaint n'avait pas remarqué l'émotion de Miche-

line. Il n'en avait pas moins compris qu'elle aimait encore Flavien et qu'elle ne renonçait à lui que par un grand acte de courage et de générosité.

S'il eût été plus jeune, sa fierté se fût sans doute opposée à cette immolation. Il eût refusé qu'on s'attachât à lui par un effort de dévouement. Mais en prenant des années, il avait perdu cette énergie de l'orgueil humain. Il aimait avec force et aussi avec humilité. Il n'avait plus l'ambition d'une réciprocité qu'il jugeait impossible, et, pourvu que Micheline parût satisfaite du sanctuaire qu'il lui offrait dans sa tendresse, il se résignait à ne voir en elle qu'une idole dont il devait être l'adorateur servent et discret.

« Je ne sais, a dit un savant historien de l'âme humaine, si le premier amour est le plus ardent, mais le plus grand, à coup sûr, et le plus profond, c'est le dernier. »

Les amours de la jeunesse contiennent souvent un certain alliage d'inconstance ou d'infidélité. Si sincèrement épris que soit un jeune cœur, il n'est pas rare qu'il se laisse distraire par un caprice imprévu, par un enivrement passager. L'exubérance de l'âme et des sens explique très-bien ces écarts suivis le plus souvent de dégoûts et de remords.

Au contraire, le dernier amour est exclusif, absolu ; il se renferme en lui-même avec opiniâtreté. Il se con-

obtenir, dit-on, l'autorisation de former cette milice et pour en faire approuver les statuts. — Havas.

Le *Moniteur prussien* publie une circulaire du ministre de l'intérieur aux gouverneurs de provinces sur les délibérations des municipalités relatives aux questions de Constitution ou de politique générale. Ces délibérations ne peuvent être considérées par le gouvernement comme légales et il est défendu de les mettre à exécution. Le ministre attend des autorités compétentes un maintien rigoureux du pouvoir disciplinaire contre les chefs des administrations municipales.

La *Gazette Allemande du Nord* annonce que le conseil municipal et les magistrats de Berlin ont déjà reçu l'injonction de ne pas donner suite à la délibération récente qu'ils ont prise. — Havas.

On écrit de Francfort, 9 juin. — L'effet du discours du prince de Prusse à Dantzig a produit une grande sensation et une profonde consternation parmi les membres du ministère. Il est question de tâcher de faire rappeler le prince à Berlin. M. de Winter, bourgmestre de Dantzig, avait voyagé avec le prince, qui a passé quelques heures dans sa maison de campagne à Kulm. En présence de cette situation, le départ du roi pour Carlsbad paraît difficile, le Prince Royal devant, aux termes de la Constitution, remplacer le roi, pendant son absence.

Le Gouvernement avait désiré que des fêtes fussent données à Königsberg. La municipalité, par 11 voix contre 4, a refusé d'obtempérer à ce désir; même résultat dans la ville d'Elbingen.

Voici les noms des journaux qui ont adhéré à la protestation des journaux de Berlin: les *Gazettes de Magdebourg*, de Dantzig, d'Elberfeld, *Ost-Deutsche Zeitung* de Posen, *Gazette de Posen*, nouvelle *Gazette de Rétin*, *Gazette de la Baltique*, id. de la Poméranie, id. de Westphalie, id. de Thuringe. — Havas.

Les journaux de Bucharest nous apportent un document qui, dans les circonstances actuelles, mérite une attention particulière; c'est une déclaration du général Turr, ainsi conçue:

« Ma présence dans les Principautés-Unies a servi de texte à bien des commentaires, et bien des Polonais ont manifesté la crainte que je n'eusse l'intention d'organiser un soulèvement en Gallicie.

« De même que je ne reconnais à aucun Polonais le droit de soulever la Hongrie, de même je ne me crois pas le droit de tenter la moindre agitation en Gallicie.

Signé: Général TURR.

Bucharest, 15 mai 1865.

Les Polonais, qui ont exprimé leurs craintes

au général Turr, à l'endroit d'un soulèvement en Gallicie, ont fait preuve d'une rare sagesse politique. D'autre part, on doit donner acte au général Turr de sa protestation contre la révolution cosmopolite; Hongrois, il ne reconnaît pas à des Polonais le droit de soulever sa patrie, comme il ne se reconnaît pas à lui-même le droit d'agiter la Pologne.

(La France.)

La députation hellénique, présidée par l'amiral Canaris, a été reçue en audience de congé par S. M. le roi de Danemark.

Elle a quitté Copenhague le 9 juin, pour retourner à Athènes. (Idem.)

MEXIQUE.

On lit dans le *Moniteur*:

La prolongation des opérations militaires devant Puebla, la résistance qu'y rencontrent nos troupes, impressionnent le public. Plus on avait eu confiance dans un rapide succès, plus on éprouve d'impatience de voir le corps expéditionnaire triompher des obstacles imprévus contre lesquels luttent si énergiquement le courage des soldats, l'habileté et le dévouement des chefs.

A ces préoccupations vient naturellement s'ajouter la question des approvisionnements en vivres et en munitions, qui n'ont cependant jamais cessé d'être assurés de manière à suffire à tous les besoins. Ainsi, à la date des dernières nouvelles officielles, 19 avril, les troupes sous Puebla étaient pourvues pour cinquante jours de vivres, dont le renouvellement s'opérait avec facilité. En outre, une réserve de 3 millions de rations complètes, correspondant à une durée de trois mois pour tout le corps expéditionnaire, était concentrée à Vera-Cruz.

Quant aux munitions d'infanterie et d'artillerie successivement embarquées et réunies à celles qu'avaient emportées les diverses fractions du corps expéditionnaire, elles consistaient, pour ne parler que des objets principaux, en:

12,800,000 cartouches d'infanterie, soit en moyenne 600 cartouches par homme;

42,348 coups de canons rayés, soit:

675 coups par pièce de campagne,

1,120 coups par pièce de montagne,

1,025 coups par pièce de réserve,

1,000 coups par pièce de siège.

A ces approvisionnements, et aux ressources en bouches à feu, poudres et munitions trouvées à Vera-Cruz ou fournies par la marine, viendront prochainement s'ajouter 1 million de cartouches, 19,800 coups de canons rayés, 9,000 bombes et 55,000 kilogrammes de poudre, qui sont actuellement en parlance dans les ports de Saint-Nazaire et de Toulon.

Dans le double but de maintenir les approvisionnements de toute nature à hauteur des consommations, le ministre de la marine, indépendamment des dépôts mensuels qui ont lieu de Saint-Nazaire par les paquebots transatlantiques, a organisé, dès le mois de mars, un service de bâtiments partant le 25 de chaque mois, soit de Toulon, soit de Cherbourg pour Vera-Cruz, et qui ramènent, au retour, les hommes auxquels leurs blessures ou leur santé altérée rendent l'air et les soins de la mère-patrie nécessaires.

Le *Commerce breton*, journal de Saint-Malo, a reçu communication de deux lettres écrites par des officiers qui prennent part au siège de Puebla. Il en extrait les passages suivants:

Devant Puebla, le 17 avril.

Après l'attaque du Pénitencier, sept pâtés de maisons furent enlevées sans grandes pertes. Mais, à mesure que nous avançons dans la ville, les Mexicains connaissant mieux le point que nous allons attaquer se fortifient sur les toits et dans les rues par des barricades armées de canons et nous obligent à cheminer à force coups de canons.

Le général Forey, après plusieurs tentatives infructueuses, ne voulant plus risquer la vie de ses hommes contre des ennemis invisibles, va opérer au moyen de la sape et de batteries opposées à celles de l'ennemi. Chaque pâté de maisons va peut-être nécessiter un siège; nous en viendrons à bout.

L'état sanitaire de notre armée est jusqu'ici excellent. Les vivres, à l'exception du vin, qui coûte 12 fr. la bouteille, sont abondants. Puebla, au contraire, manque de vivres, et de nombreux déserteurs nous prouvent qu'ils commencent à souffrir de toutes les horreurs d'un siège.

Nos pertes, jusqu'ici, sont peu de chose. Depuis près d'un mois que le siège dure, nous n'avons perdu que 50 ou 60 hommes, et nous n'avons pas plus de 250 blessés dans les ambulances. Sur une armée active de 20,000 hommes, ce n'est rien. Nous avons cependant fait une perte sensible, c'est celle du général d'artillerie, tué dans les tranchées. Je ne crois pas que cela dure longtemps; ils souffrent beaucoup dans la ville.

Quant à notre bataillon, il n'a éprouvé que des blessures insignifiantes.

Devant Puebla et un peu en dedans, 18 avril.

« Le lundi de Pâques, je vais avec une compagnie au travail de tranchée. Quelle journée! à six heures du matin, nous arrivons au Pénitencier; mon sous-lieutenant y reste avec une partie des travailleurs. Je vais avec le reste de ma compagnie au point le plus avancé de nos possessions dans Puebla. Nous traversons des cours, des maisons, des rues, des murs dans

lesquels on a fait des brèches; plusieurs endroits ne sont pas à l'abri des feux de l'ennemi, et les balles sifflent à nos oreilles. Je traverse l'église Saint-Marco, Saint-Idelfonse, et me voilà installé dans une cour, ancien jardin et au milieu de ruines; nos soldats piochent et emplissent des sacs de terre; les gens des maisons, car une partie est encore habitée, s'occupent de déménager. Quelques femmes pleurent, mais beaucoup rient en fumant leur cigarette, et font cela en gens habitués (c'est la vingt-huitième fois que Puebla est assiégée).

Nous occupons le magasin d'un marchand de verrerie où nos soldats trouvent mille choses utiles; à une heure, on vient me prévenir qu'à trois heures il doit y avoir du nouveau; on presse la confection des sacs à terre. A quatre heures, le commandant du génie vient me chercher et me conduit dans la cour de l'hospice qui avoisine celle où je suis, et où doit avoir lieu le combat du soir. La cour de l'hôpital est carrée, une face extérieure nous appartient, c'est celle par laquelle nous pénétrons en avant du Pénitencier; les trois autres donnent sur des rues qui appartiennent aux Mexicains.

En entrant dans la cour, à gauche, 2 pièces de 12 sont placées pour battre la caserne et y faire brèche.

A 5 1/4 le feu continue, nos pièces de 12 font merveille, le commandant d'artillerie assure qu'on peut passer par la brèche. On demande au 1^{er} régiment de zouaves 15 volontaires pour s'emparer de la caserne mexicaine, de suite, 15 hommes sortent des rangs, un sergent-major en tête; tout le monde est dans l'attente, la brèche est faite, les braves volontaires zouaves s'élançant au cri de « Vive l'Empereur! Vive la France! » ils sont admirables!

On avait retiré les canons pour leur faire place; ils disparaissent; un lieutenant de zouaves, à la tête de sa section, les suit, et enfin une compagnie de zouaves, ayant à sa tête le chef de bataillon et un capitaine; mais une pluie de balles d'obus, de grenades, salve et accable ces braves héros; le capitaine est tué, le commandant reçoit une balle dans la jambe, je le fais enlever; le sergent-major des braves volontaires tombe aussi, blessé d'une balle à la jambe. Il fait nuit, la pluie tombe à torrents, la fusillade roule à entrance. On dit que la section de zouaves est entrée dans le bâtiment, le génie assure que des pièces de bois placées dans l'intérieur par l'ennemi ont fait que personne n'a pu y pénétrer.

On est assourdi par les détonations de tout genre. Les soldats de ma compagnie portent des fascines et des sacs à terre pour s'abriter du feu de l'ennemi; l'un d'eux est tué à mes côtés d'une balle qui lui traverse le cou. Pendant ce temps, les Mexicains qui nous entourent, tirent sur nous à travers les portes qui

dense en quelque sorte et se fortifie par la concentration. Celui qui le ressent, n'ayant plus les ardeurs qui font dépasser le but, échappe aux entraînements irréféchis. Il se possède, et cette possession tourne en faveur de la sévère unité des sentiments.

Ce qui distingue surtout le dernier amour, c'est qu'il n'est pas exigeant. Peu lui suffit: qu'on le tolère, et il est content; qu'on lui sourie, et il est heureux. Il n'a point de caprices, point de dédain, point d'emportements. Comme il sait bien qu'il n'est agréé qu'à la condition d'être égal, il est patient et réservé; il s'observe et se maîtrise.

Certes, ce n'est pas là le caractère normal des amours de la jeunesse, impérieux, turbulents, versatile, recherchant l'orage comme les alcyons, et n'aspérant à vivre qu'au milieu des effervescences et des excès.

Un point très-important différencie encore le dernier amour de ceux qui le précèdent: repoussé par l'indifférence, brisé par le malheur, il ne se console plus. La blessure est incurable. Une balle s'est enfoncée dans les chairs, cette balle ne sera jamais extraite, le ressentiment douloureux s'y perpétuera. Quand un jeune homme a perdu celle qu'il aime, son désespoir est sans doute déchirant, mais l'aile du temps sèche bientôt ses larmes, l'espérance renaît d'elle-même, en lui, comme

l'herbe verte dans un champ dévasté; une voix charmante, la voix des belles années, lui murmure à l'oreille un nouveau chant joyeux: il écoute, il tressaille, et le voilà consolé!

Il n'en est pas ainsi, hélas! de cette créature pâle et craintive que visite le dernier amour. Qu'elle voie s'échapper de ses bras l'être adoré, tout est fini pour elle; son âme épuisée n'a plus l'énergie d'un autre élan. D'ailleurs, l'heure de la retraite a sonné au cadran de son cœur. Il est trop tard pour qu'elle puisse recommencer une nouvelle étape à travers les passions. Souffrante et navrée, elle se replie dans les silencieuses tendresses du souvenir, dont elle ne sortira plus.

Aussi le dernier amour est-il âpre et tenace: il veut vivre à tout prix, il a peur de l'abandon, aucune concession ne lui coûte pour s'assurer un lendemain. Comme tout ce qui est grand et fort, au reste, il est capable de se sacrifier, mais ce n'est ni sans répugnance ni sans lutte. Car le sacrifice est pour lui pire que l'ancêtrement: c'est la réalisation de la terrible pensée que le Dante a inscrite aux portes de l'Enfer: Plus d'espoir!

Et voilà pourquoi, heureux du triomphe qu'il venait d'obtenir, Kersaint ne cherchait point à en sonder les causes. Il fermait pour ainsi dire les yeux afin de ne pas découvrir sur le visage de Micheline l'indice d'un re-

gret refoulé, d'un chagrin contenu.

« Après tout, se disait-il, elle était libre d'épouser Flavien. Si elle ne lui a pas tendu la main, c'est que le penchant qui l'entraînait vers lui n'avait rien d'irrésistible. Dès lors l'intimité sérieuse de la vie de famille, l'habitude régulière du bonheur domestique, dissiperaient aisément les folles rêveries de la jeune fille. A défaut des ardeurs de l'amour, elle se contentera sans doute des émotions de l'amitié. »

Et il s'affermait ainsi dans l'égoïsme de son bonheur. Tant l'homme sait mettre sa raison au service de ses intérêts et de ses sentiments!

Pendant que son imagination arrangeait l'avenir, Micheline, elle, subissait une crise morale dont il était bien loin de se douter. L'acte de courage qu'elle venait d'accomplir avait épuisé la vigueur de son esprit. Elle éprouvait une défaillance de résolution contre laquelle elle avait toutes les peines du monde à réagir.

En pensée, en rêve, elle revoyait Flavien sombre, désolé, et cette obsession la navrait. Par un bizarre caprice du cœur, depuis qu'elle l'avait repoussé, elle ressentait pour lui une tendresse ardente, une ineffable commisération.

— Pauvre Flavien! pauvre Flavien! murmurait-elle en secret.

Et elle reprenait avec angoisse:

— Il me hait! il me maudit maintenant! Ah! qu'ai-je fait? J'ai tué mon bonheur et le sien!

En ces instants suprêmes, peu s'en fallait qu'elle n'allât se jeter aux pieds de Pascal pour lui avouer sa faiblesse et le supplier de lui rendre la parole donnée. Mais elle combattait bientôt cette exaltation, et, ressaisissant une partie de son héroïsme, elle se retranchait de nouveau dans le sentiment du devoir que lui imposait sa conscience.

Cependant, au milieu de ces secrètes agitations, sa santé s'altérait: ses yeux perdaient leur éclat et ses joues leur fraîcheur. Aux heures du travail, penchée tristement sur son aiguille, elle ressemblait à ces belles fleurs qui s'inclinent, demi-étiolées, parce qu'un acarus invisible s'est glissé dans un repli de leur calice. En l'apercevant ainsi, on eût difficilement compris qu'elle s'occupait de sa toilette de mariée.

Pascal fut un jour frappé de l'altération de sa physiologie, de la langueur de son attitude. Il vit Mme Angèle, lui communiqua sa remarque et lui fit partager son inquiétude.

La comtesse se hâta d'interroger Micheline.

— J'étais un peu souffrante, répondit la jeune fille avec tranquillité. Dieu merci! je me sens bien à présent.

Mme Angèle se laissa convaincre. Elle alla rassurer Pascal, mais cette sécurité ne dura pas longtemps.

dominent sur les rues, en criant : « Viva Saragosà ! viva la libertad ! » En même temps leurs clairons sonnent la fanfare, les balles nous arrivent de tous côtés.

Il est huit heures et demie du soir, les Mexicains menacent de défoncer les portes pour nous envahir... Le 99^e vient de relever les travailleurs; depuis quatre heures du matin nous sommes sur pied, et depuis neuf heures nous n'avons pas mangé; la nuit est très-noire et le chemin est difficile dans les ruines qu'il nous faut traverser; pour se reconnaître, on n'ose s'appeler dans la crainte qu'une balle ne soit la réponse; nous tombons sur les pierres, roulons dans les fossés; enfin nous voici dans les tranchées. J'arrive au camp, il est dix heures et demie, très-heureux de me rapporter moi-même, et je dîne avec le bonheur d'un homme qui renait à la vie, après avoir assisté à un feu terrible où l'existence est légère !...

P. S. L'officier de zouaves qui était parti avec sa section, ainsi que les quinze braves, ont pénétré dans la caserne mexicaine le jour de la fameuse attaque. Le lieutenant Galland (c'est le nom de l'officier de zouaves) a écrit qu'il était resté avec trente-cinq hommes, qui se sont battus comme des lions; il est en ce moment prisonnier à Puebla, et loge au palais du général Ortega, où il est parfaitement traité, et ne s'est rendu qu'avec tous les honneurs de la guerre, en conservant ses armes. Les zouaves qui sont aussi prisonniers, sont bien traités; les Mexicains les admirent...

On lit dans le bulletin du *Moniteur* :

« Le vice-amiral Bonard est arrivé à Paris, aujourd'hui 8, porteur des ratifications du traité conclu entre la France et la Chine. »

« Suivant les dépêches venues de Chine, en date de la fin de mars et du commencement d'avril dernier, la situation politique autour de Shang-Hai continuait à être fort rassurante. Les troupes impériales guerroyaient toujours dans les environs avec l'assistance de petits corps indigènes commandés par des officiers européens, sans aucun danger, d'ailleurs, d'aucune irruption des Teapings en deçà de nos lignes. Il y avait lieu de penser qu'on s'abstiendrait facilement pendant l'année de toute expédition contre les rebelles. L'état sanitaire était excellent à Canton et à Shang-Hai. »

« Le gouvernement chinois venait de faire droit à une demande de satisfaction adressée par la légation française, à propos d'un attentat commis le 9 septembre dernier sur l'équipage des embarcations d'un navire de la marine impériale. Par les ordres des autorités de King-Po, les coupables avaient reçu le châtiment mérité. »

Un soir, Kersaint se promenait avec Micheline dans les allées du jardin; lui, ému et contemplatif; elle, songeuse et poussant du pied quelques feuilles prématurément jonchées. Tout-à-coup un jeune homme passa devant eux en leur lançant un regard sombre et plein d'ironie. Seul e, l'orpheline le reconnut à la clarté des étoiles. Un cri lui échappa.

— Qu'est-ce ? demanda Pascal alarmé.

— Une surprise... Je m'attendais si peu à le revoir !

— Qui donc ?

— Flavien.

— Lui ! s'écria Kersaint en frémissant.

Et, par un mouvement instinctif, il entraîna la jeune fille.

Un instant après il parcourait seul les allées de verdure, explorant chaque recoin, sondant chaque massif. Mais il ne rencontra personne, et il regagna bientôt sa mansarde l'âme agitée et le visage soucieux.

Un nouvel incident mit quelques jours plus tard le comble à son anxiété.

C'était un matin. L'air était tiède et embaumé, de légers nuages blancs semaient l'azur du ciel, les arbres encore touffus retentissaient de chants d'oiseaux, les premières fleurs d'automne égayaient les plates-bandes du jardin. Micheline voulait prendre sa part de cette fête de la nature. Elle descendit et se promena.

Nouvelles Diverses.

— Quatre vaisseaux, trois transports et deux frégates à vapeur viennent de recevoir l'ordre de se tenir prêts à partir pour la Vera-Cruz, afin de porter au Mexique des troupes et du matériel.

Les prochains envois de troupes au Mexique se composeront de détachements d'infanterie et surtout de batteries d'artillerie avec leur matériel et une grande quantité de munitions. L'artillerie partira dès que les navires chargés du transport seront prêts à prendre la mer.

— Une lettre de l'honorable M. Cochin annonce qu'il retire sa candidature dans la 6^e circonscription de la Seine.

— On lit dans l'*Echo de Vesone*, de Périgueux :

« Un fait regrettable s'est produit dans la salle de vote de la commune de Villars, pendant les élections. »

« A la suite de paroles vives échangées entre un électeur et un membre du bureau, le premier a frappé au visage le membre du bureau qui a répondu par un coup de pistolet tiré à bout portant. »

« Heureusement l'arme a dévié. La justice instruit, et une arrestation a été faite. »

Chronique Locale.

Voici le programme des morceaux qui seront joués ce soir au Champ-de-Foire par la musique de l'École de Cavalerie.

1^o Grande Marche;

2^o Air de *Lucrece Borgia*;

3^o Ouverture des *Diamants de la Couronne*;

4^o *Le Brésil*, valse de Strauss;

5^o Polka, Strauss;

6^o Retraite, Lefebvre.

On écrit de Niort :

« Vendredi 29 mai, M. Théophile Mercier, imprimeur, propriétaire du journal le *Mémorial des Deux-Sèvres*, comparait devant le tribunal correctionnel de Niort, sous la prévention d'avoir, le 14 mai dernier, à Niort, publié dans le numéro 56 de ce journal une circulaire de M. le docteur Morin aux électeurs de la 3^e circonscription électorale du département des Deux-Sèvres; »

« De s'être ainsi, soit comme signataire de l'article qui fait corps avec cette circulaire, soit comme signataire, en qualité d'imprimeur-propriétaire du numéro du journal, rendu coupable : »

« 1^o D'attaques contre les droits de l'autorité que l'Empereur tient de la Constitution; »

« Délit prévu et puni par l'article 1^{er} du décret du 11 août 1848 et l'article 1^{er} de la loi du 27 juillet 1849; »

Comme elle passait devant la maison voisine, elle leva par hasard les yeux et vit, à l'une des fenêtres du troisième étage, Flavien toujours ironique et sombre. Elle chancela d'abord, mais, appuyant aussitôt sa main sur son cœur, elle se roidit et s'éloigna rapidement.

Un homme avait tout vu, tout compris : c'était Kersaint, qui allait rejoindre Micheline. Il s'arrêta un instant, stupéfait, indécis, sous un tilleul dont l'ombrage le cachait; puis, d'un bond, il fut chez le concierge, qu'il interrogea.

— Il y a du monde, dit-il, dans l'appartement du troisième étage, à gauche. La famille qui l'habite était en voyage : serait-elle de retour ?

— Au contraire, elle ne reviendra pas cette année, répondit le concierge. Par ses ordres je viens de sous-louer l'appartement meublé. Vous avez sans doute aperçu le jeune homme qui l'occupe depuis hier.

Pascal n'ajouta pas un mot. Il avait deviné le projet de Flavien.

— Ah ! se dit-il avec colère, il veut harceler Micheline ! Mille tonnerres ! cela ne sera pas !

Et l'œil en feu, les poings crispés, il s'élança pour provoquer son rival. Il franchit rapidement les trois étages et saisit le cordon de sonnette. Mais une réflexion soudaine modéra la violence de son emportement. Qu'allait-il faire ? du scandale. Une voix sévère, la voix

de l'excitation au mépris et à la haine du gouvernement ;

« Délit prévu et puni par l'article 4 de la loi du 11 août 1849 ; »

« 5^o D'attaques contre le respect dû aux lois et l'inviolabilité des droits qu'elles ont consacrés ; »

« Délit prévu et puni par l'article 3 de la loi du 27 juillet 1849 ; »

« 4^o De provocations à la désobéissance à ces mêmes lois ; »

« Délit prévu et puni par l'article 6 de la loi du 17 mai 1819. »

« Et pour s'entendre, en outre, ledit Mercier, faire application des articles 9 de la loi du 9 juin 1819 et 14 de la loi du 18 juillet 1828, spécialement applicables aux délits commis par la voie de la presse, et entendre prononcer la suppression du journal le *Mémorial des Deux-Sèvres*, aux termes de l'article 32 du décret organique du 17 février 1852. »

« La cause appelée, M^r Richard, du barreau de Niort, a exposé que, vu la gravité de la poursuite, le prévenu avait prié M^r Dufaure de venir le défendre; mais que le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris ayant fait récemment une chute de wagon, s'était trouvé dans l'impossibilité de se rendre à l'audience indiquée. »

« M^r Richard a demandé en conséquence un renvoi de l'affaire à quinzaine, prenant l'engagement formel de présenter lui-même la défense du journal au cas où l'indisposition de M^r Dufaure le retiendrait encore à Paris. »

« M. le procureur impérial Hardein a insisté pour que l'affaire fût retenue, mais le tribunal a accordé le renvoi demandé. » (Le Droit.)

On lit dans le *Phare de la Loire* du 8 juin :

Ministère de l'Intérieur. — Direction de la Presse.

Paris, le 6 juin 1863.

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur,

Vu le numéro du Journal le *Phare de la Loire*, en date du 5 juin 1863, lequel contient un article signé : « *Correspondance de Paris* », commençant par ces mots : « La *Presse* vient de montrer... » et finissant par ceux-ci : « sont passés; »

Considérant que cet article renferme une insulte à la personne même de l'Empereur ;

Considérant que le journal le *Phare de la Loire* a déjà reçu deux avertissements à la date du 29 novembre 1862, et du 24 février 1863 ;

Vu l'article 32 du décret organique sur la presse du 17 février 1852 et la loi du 18 juin, 2 juillet 1861 ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Le journal le *Phare de la Loire* est suspendu pour deux mois à partir de la notification des présentes.

de l'espérance, lui cria de l'éviter à tout prix. Puis la même voix impérieuse lui demanda ce qu'il comptait gagner à une provocation.

Si Flavien succombait dans une rencontre, Micheline consentirait-elle à épouser son meurtrier ? Ne repousserait-elle pas la main tachée du sang de l'homme qu'elle avait aimé, et que peut-être elle aimait toujours ?

Cédant aux conseils de la prudence, il revint sur ses pas, mais ce ne fut ni sans effort ni sans douleur.

— Que faire ? murmura-t-il avec un accent désespéré.

— Il faut partir, répondit-on derrière lui.

Il se retourna vivement et reconnut la comtesse. Micheline l'accompagnait. L'excellente femme venait d'apercevoir par elle ce qui s'était passé.

Il fut convenu que le lendemain, de grand matin, on se mettrait en route pour gagner un village des environs de Paris où Mme Angèle avait des amis. On décida, en outre, que le mariage y serait célébré.

(La suite au prochain numéro.)

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE.
M. SEBIRE, DE NANTES.

Rue Saint-Nicolas, 83,
Ancienne maison du Comptoir d'Escompte.

Art. 2. M. le Conseiller d'Etat, préfet de la Loire-Inférieure, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 6 juin 1863.

Signé : F. DE PERSIGNY.

Pour ampliation :

Le directeur de la *Presse*,

Signé : COMTE TREILHARD.

Pour copie conforme :

Le conseiller d'Etat, préfet.

H. CHEVEREAU.

Notifié le 8 juin 1863, à M. Victor Mangin, rédacteur en chef du *Phare de la Loire*.

Le commissaire central,

DE LARRALDE.

Cette suspension a produit à Nantes une très-vive sensation.

AVIS ADMINISTRATIF.

Mairie de SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que la Bibliothèque et le Musée seront ouverts au public les dimanches, mardis et jeudis de chaque semaine, de midi à quatre heures.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 8 juin 1863.

Le Maire, LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Londres, 9 juin. — Lord Russell a annoncé, ce soir, à la chambre, que l'élection du prince Guillaume comme roi de Grèce, avait été reconnue par les puissances, et que l'Angleterre avait notifié aux puissances son intention de céder les îles Ioniennes.

Bruxelles, 9 juin. — La liste des cinq candidats du meeting de la commission des servitudes a passé à Anvers. Cette liste, composée d'éléments hétérogènes, représente une opposition violente contre le ministère.

Le résultat définitif des élections de Bruxelles n'est pas connu. La liste des onze a le plus de voix.

Hambourg, 10 juin. — Le journal officiel de Vitebsk annonce que les districts de Vitebsk, Horodek, Hewel, Suraz, Vielicz et le Gouvernement entier de Mohilew, ont été déclarés en état de siège.

Milan, 10 juin. — Un supplément du journal l'*Alleanza*, annonce que de grandes démonstrations ont eu lieu dans toute la Vénétie, à l'occasion de la fête italienne du statut. Des drapeaux tricolores portant les mots : *Royaume d'Italie*, avaient été arborés partout.

Turin, 10 juin. — Un décret royal ordonne la fermeture de l'Université de Palerme pendant l'année courante, à cause des actes d'insubordination commis par les étudiants.

Le *Botschafter* publie une lettre de Saint-Petersbourg, où il est dit que lorsque les propositions de l'Autriche, adoptées par les cabinets de Paris et de Londres, seront parvenues au gouvernement russe, celui-ci reconnaîtra qu'elles peuvent servir de base aux délibérations d'une conférence formée par les huit puissances signataires du traité de Vienne. — Havas.

Variétés.

CAUSERIE SUR L'ART DENTAIRE.

C'est surtout chez la femme que la carie sévit cruellement.

Les causes premières et occasionnelles sont les mêmes chez les deux sexes; mais chez la femme il existe en surcroît plusieurs causes prédisposantes, dont les plus pernicieuses sont : la gestation et la lactation. La femme achète le bonheur d'être mère, la volupté d'allaiter son enfant.

Nous avons dit dans notre *traité de la carie dentaire*, que quatre-vingt-dix personnes sur cent ont, dans la plupart des contrées de la France, la bouche dans un état déplorable, dès l'âge de trente ans.

A trente ans être fragmentairement vieilli !
 A trente ans, comme disait Bichot, une partie de nous-même, encore dans toute sa vigueur, assiste consternée à la décadence de l'autre ! Mais la nature se sert de la douleur comme d'un aiguillon au progrès. La science a grandi en raison de l'intensité du mal.

Il n'est qu'une triste catégorie de personnes qui nient aujourd'hui l'efficacité des curatifs et la perfection des moyens prathétiques.

Certes, les femmes ont accueilli avec enthousiasme les heureuses innovations qui leur assurent la santé et qui leur gardent leur beauté. Le nombre de celles qui hésitent encore à réclamer le secours de la prothèse dentaire est fort restreint à coup sûr. Bien plus, elles ne demandent qu'à être persuadées ; c'est à celles là que nous allons nous adresser.

Il est irréfutable que si une mastication imparfaite n'amène dès le principe que des perturbations presque insensibles dans les fonctions digestives, peu d'années s'écouleront avant que l'appétit se déprave, que la digestion devienne capricieuse et que les souffrances gastriques apparaissent.

L'homme mettra dix ans peut-être pour en arriver là. La moitié de ce temps suffira pour que chez la femme se révèlent les douleurs les

plus poignantes, et que le délabrement de son estomac soit tel qu'il lui semble que quelque poison se mêle au bol alimentaire.

SICARD, chirurgien-dentiste,
 6, rue Royale, à Tours.

HOTEL RUDAN, le 15 de chaque mois.
 (La suite au prochain numéro.)

On connaît depuis longtemps l'efficacité du Café de GLANDS DOUX contre les maux de tête et d'estomac. On sait qu'il fortifie les enfants et qu'il donne de l'embonpoint aux personnes faibles et nerveuses. L'expérience a démontré que sans ôter le parfum du Café des Iles, il en détruit les propriétés irritantes. Toutefois, ces avantages ne peuvent s'obtenir qu'en employant une bonne préparation. Nous donnons la préférence au Café de l'entrepôt central de France, qui est en paquets jaunes et dont les deux bouts verts portent d'un côté la marque de fabrique de l'entrepôt et de l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.

PRIME MAGNIFIQUE
 OFFERTE
Aux Abonnés de la FRANCE

L'administration du journal la FRANCE vient

de s'assurer le moyen de faire participer ses abonnés à la jouissance d'un de ces livres rares et précieux, que leur prix élevé fait généralement le privilège des riches bibliophiles. Ce livre est le

PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Six volumes entièrement inédits, ornés de 1,500 admirables gravures.

2 vol. : LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Jules JANIN. 500 gravures, 400 portraits et 100 tableaux.

1 vol. : LES REINES DU MONDE, par nos PREMIERS ÉCRIVAINS. 150 gravures, portraits, têtes de chapitre, fleurons.

2 vol. : LA RUSSIE HISTORIQUE, MONUMENTALE ET PITTORESQUE, par Piotr ARTAMOF. 450 gravures, types de tous les peuples de la Russie, vues, monuments, etc.

1 vol. : LES GALERIES PUBLIQUES DE L'EUROPE, ITALIE, par M. J.-G. ARMENGAUD. 430 gravures, chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Ces 6 volumes, chacun de 400 pages, format royal in-4°, se publient simultanément, en 100 livraisons, sous le titre général de

PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Il paraît 2 livraisons le 1^{er} de chaque mois, à partir du 1^{er} décembre 1862.

Dans le cas où le chiffre de 100 livraisons serait dépassé, les abonnés recevront gratis toutes les livraisons qui excéderaient ce nombre.

Le prix en librairie de chaque livraison du PARTHÉNON DE L'HISTOIRE est de 5 francs.

Par une faveur particulière, elles seront livrées aux abonnés de la FRANCE au prix de 2 fr. 25 c. à Paris, et 2 fr. 75 c. pour les abonnés des départements qui désireront les recevoir à domicile et franc de port.

La publication de cette œuvre capitale assure aux souscripteurs une bibliothèque de l'attrait le plus varié, d'un luxe sans précédent, et leur offre l'avantage de posséder, à l'aide d'un sacrifice insignifiant, six splendides volumes, dont la publication coûte aux Editeurs plus d'un million cinq cent mille francs.

C'est une bonne fortune pour l'Administration du journal la FRANCE que d'avoir pu associer ses abonnés à une aussi avantageuse combinaison.

Les personnes qui désireront recevoir un prospectus détaillé et illustré n'ont qu'à en faire la demande au journal et elles le recevront franco par retour du courrier.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DESPRAIS.

Les créanciers de la faillite du sieur Henri Desprais, entrepreneur de voitures, demeurant à Doné-la-Fontaine, sont invités, en vertu de l'art. 492 du Code de commerce, à se présenter en personne ou par mandataires munis de pouvoirs enregistrés, dans le délai de 20 jours, à M. Coulbault, avoué à Saumur, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés de bordereaux sur timbre indicatifs des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire la remise au greffe du tribunal.

La vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le vendredi 3 juillet prochain, à midi.

Le greffier du Tribunal,
 TH. BUSSON.

Etude de M^r LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Située au Pont-Fouchard, Carrefour de la Roue-Rouge, commune de Bagneux.

Cette maison est occupée par le sieur Coulon, charretier ; elle comprend 4 chambres à feu, boulangerie, écurie, cour et dépendances.

Elle joint MM. Audebert et Harrault.
 S'adresser à M^r LAUMONIER, notaire. (356)

Etude de M^r LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Saumur, port du Marronnier, bâtie et occupée autrefois par M. Gogien.

Nombreuses pièces parquetées, servitudes consistant en logement pour le concierge, caves, remises et écurie, terrasse sur la Loire, vaste jardin bien planté d'arbres fruitiers et d'agrément.

S'adresser à M^r LAUMONIER, pour visiter les lieux et pour traiter. (259)

Etude de M^r DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE A L'AMIABLE,

En l'étude et par le ministère de M^r DENIEAU, notaire à Allonnes,

UNE PROPRIÉTÉ

Située au lieu dit la Petite-Braille, commune de La Braille, d'une contenance de 55 hectares environ.

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, vignes, bois-taillis, pâtures, sapinières et landes.

Cette propriété est à proximité de la route n° 135 de la Loire à Vernouille-Fourrier et serait très-avantageuse pour la spéculation.

Elle offre, en outre, dans un pays très-giboyeux, tous les avantages de la chasse.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M^r DENIEAU, notaire à Allonnes. (355)

JARDIN ET PAVILLON, Situés au Champ-de-Foire, A VENDRE

S'adresser à M. LECUEU, place de l'Arche-Dorée. (180)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1863, Une petite maison, située près l'église St-Nicolas, occupée par la veuve Mabileau. S'adresser à M. Galleau, rue Royale, 16. (350)

A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine, APPARTEMENTS AU 2^e ÉTAGE. LIBRAIRIE E. MILON, rue d'Orléans, à Saumur. (522)

BON BILLARD A VENDRE
 S'adresser au bureau du journal.

M^r DENIEAU, notaire à Allonnes, demande un CLERC expéditionnaire. (317)

UNE MAISON de commerce en VINS et en GRAINS demande un EMPLOYÉ. S'adresser au bureau du journal.

AVIS.
 M. ROUSSELOT, débitant de tabac, rue Royale, a obtenu un dépôt auxiliaire de PAPIER TIMBRÉ de toute espèce. (347)

ODONTINE
 ou
ELIXIR ODONTALGIQUE
 Rue Saint-Honoré, 154, à Paris
 Le savant professeur, membre de l'Académie de médecine, qui a composé ces dentifrices, a fait une découverte réellement utile à l'hygiène de la bouche, car l'Odontine et l'Elixir odontalgique entretiennent la pureté de la bouche, blanchissent les dents sans en altérer l'émail, en préviennent et en arrêtent la carie.
 DÉPÔT CHEZ LES PRINCIPAUX PARFUMEURS
 A Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur. (190)

Vient de paraître :

MÉMOIRE

SUR
LES ANCIENNES FORTIFICATIONS MILITAIRES
 Connues sous le nom
DE FORTS VITRIFIÉS
 Par M. F^d PREVOST,
 Capitaine du génie, membre de plusieurs sociétés savantes.

Cette question, pleine d'intérêt pour l'archéologie, a été présentée l'année dernière au congrès archéologique tenu dans notre ville. De nouvelles études ont suscité à M. Prevost des idées complètement neuves, qu'il vient d'exposer dans cette brochure et qui sont appelées à jeter un grand jour sur les singulières constructions de La Courbe, près Argentan, de Sainte-Suzanne (Mayenne), de Saint-Jean-sur-Mayenne et de Péran (Côtes-du-Nord).

In-8°. — Prix : Un franc.

En vente à Saumur, chez PAUL GODET, éditeur, et chez JAVAUD, libraire.

PRINTEMPS ET ÉTÉ 1863

CÉLÈBRES
JUPES-CAGES AMÉRICAINES
THOMSON
 A DES PRIX A LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES.

MÉDAILLE UNIQUE
 EXPOSITION DE LONDRES
 HONORIS CAUSA

LONGUEURS POUR FEMMES ET ENFANS

GRACE, LÉGÈRETÉ, HYGIÈNE

JUPES-CAGES A GILLETTS ET ZÉPHIR

JUPES-CAGES DIAMANT ET PARISIENNE

VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE JUPONS
 Exiger les estampilles THOMSON ET MILLIET, brevetées s. g. d. g.

BON MARCHÉ. ASSORTIMENT IMMENSE DE GENRES ET COULEURS

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 9 JUIN.			BOURSE DU 10 JUIN.					
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.			
3 pour cent 1862.	69 20	»	»	10	69 15	»	»	»	05
4 1/2 pour cent 1852.	97 25	»	»	»	97	»	»	»	25
Obligations du Trésor.	»	»	»	»	458 75	»	»	»	»
Banque de France.	»	»	»	»	3450	»	»	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	»	»	»	»	1400	»	»	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1325	»	»	»	1315	»	»	»	10
Crédit Agricole.	»	»	»	»	725	»	»	»	»
Crédit Mobilier.	1265	»	»	20	1215	»	»	»	30
Comptoir d'esc. de Paris.	733 75	»	1 25	»	735	»	1 25	»	»
Orléans (estampillé).	997 50	»	2 50	»	997 50	»	»	»	»
Orléans, nouveau.	815	»	1 25	»	812 50	»	»	»	2 50
Nord (actions anciennes).	1032 50	»	2 50	»	1035	»	2 50	»	»
Est.	498 75	»	1 25	»	498 75	»	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	1042 50	»	2 50	»	1042 50	»	»	»	»
Midi.	742 50	»	10	»	730	»	»	»	12 50
Ouest.	528 75	3 75	»	»	520	»	»	»	8 75
Genève.	443 75	1 25	»	»	440	»	»	»	3 75
Dauphiné.	450	»	»	»	450	»	»	»	»
Ardennes.	»	»	»	»	476 25	»	»	»	»
Algériens.	500	»	»	»	498 75	»	»	»	1 25
C ^e Parisienne du Gaz.	1770	»	»	»	1765	»	»	»	5
Canal de Suez.	517 50	»	5	»	515	»	»	»	2 50
Transatlantiques.	550	»	»	»	547 50	»	»	»	2 50
Autrichiens.	465	»	1 25	»	465	»	»	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	575	»	1 25	»	575	»	»	»	»
Victor-Emmanuel.	425	»	»	»	425	»	»	»	»
Russes.	437 50	»	»	»	435	»	»	»	2 50
Romains.	448 75	»	3 75	»	442 50	»	»	»	6 25
Crédit Mobilier Espagnol.	860	»	12 50	»	825	»	»	»	35
Saragosse.	717 50	»	»	»	725	»	7 50	»	»
Portugais.	547 50	2 50	»	»	548 75	1 25	»	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	312 50	»	»	»	312 50	»	»	»	»
Orléans.	312 50	»	»	»	312 50	»	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	306 25	»	»	»	307 50	»	»	»	»
Ouest.	302 50	»	»	»	303 75	»	»	»	»
Midi.	306 25	»	»	»	305	»	»	»	»
Est.	293 75	»	»	»	293 75	»	»	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.